

SEPTEMBRE 2020

SURVOL DES INDICES APPLIQUÉS AU BAS-SAINT-LAURENT

PAR

L'équipe de surveillance,
Direction de la santé publique



TABLE DES MATIÈRES

Introduction | p. 3

Indices | p. 4

Indice de défavorisation matérielle et sociale | p. 4

Indice de vitalité économique des territoires | p. 7

Indice du milieu socioéconomique | p. 9

Seuil du faible revenu | p. 12

Mesure du faible revenu | p. 15

Mesure du panier de consommation | p. 17

En bref | p. 20

Annexes | p. 21

Annexe I : Croisement entre différents indicateurs sociosanitaires et certains indices d'inégalités sociales de santé | p. 21

Annexe II : Choix de la variation provinciale ou régionale pour l'indice de défavorisation matérielle et sociale | p. 22

Annexe III : Comparaison entre le seuil de faible revenu, la mesure de faible revenu et la mesure du panier de consommation | p. 24

Annexe IV : Situation des MRC du Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec selon différents indices | p. 25

Annexe V : Liste d'indicateurs pouvant être utilisés pour décrire un milieu | p. 26

Sources | p. 27



INTRODUCTION

Au sein d'une population ou d'un territoire, les ressources sociales et matérielles sont souvent distribuées inégalement. Plusieurs indices ont été construits afin de rendre compte de l'existence de ces inégalités, comme par exemple l'indice de défavorisation matérielle et sociale ou l'indice de vitalité économique des communautés. Leur application judicieuse permet de dresser un portrait plus complet de la population, voire d'identifier des groupes plus vulnérables.

Cependant, ces indices mesurent des dimensions différentes d'une même population. Il est donc important de connaître leur méthode de construction afin de les utiliser dans le bon contexte et d'expliquer leurs résultats correctement. Ce document répond à la demande de nos partenaires locaux d'être outillés dans le choix et l'interprétation critique de ces indices.

Le détail de l'élaboration de neuf indices ainsi que leur pertinence dans un contexte bas-laurentien seront présentés dans les pages suivantes.

Parce qu'ils retiennent des dimensions différentes des communautés et que leur méthode de construction varie, ces indices peuvent mener à des constats divergents. Il peut être difficile pour un utilisateur de choisir l'indice qui mesure bien les dimensions des inégalités qu'il veut mettre en évidence, que celles-ci soient d'ordre économique, social ou les deux. Il est important de garder en tête qu'aucun des indices n'a pour objectif de mesurer la pauvreté, un concept qui est difficile à définir.

Suite à plusieurs demandes de partenaires, l'équipe de surveillance s'est intéressée aux différents indices mesurant les inégalités sociales de santé au Bas-Saint-Laurent. Ce document se veut donc un guide régional qui a pour objectif d'outiller les acteurs locaux dans le choix et l'interprétation de ces indices. Vous y trouverez des descriptions des indices et leurs différentes limites dans le contexte bas-laurentien.

ACRONYMES

CEPE : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion

CLSC : Centre local de services communautaires

ENM : Enquête nationale auprès des ménages

IMSE : Indice du milieu socioéconomique

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

ISQ : Institut de la statistique du Québec

ISS : Inégalités sociales de santé

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MEES : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

MFR : Mesure du faible revenu

MRC : Municipalité régionale de comté

MPC : Mesure du panier de consommation

RSSS : Réseau de la santé et des services sociaux

SIPPE : Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance

SFR : Seuil du faible revenu

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Qui le produit?

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Certains l'appellent l'indice Pampalon en honneur de son créateur Robert Pampalon.

Qui l'utilise?

Le Réseau de la Santé et des Services sociaux (RSSS), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), et différents organismes.

Quels indicateurs le composent?

Trois versions de l'indice peuvent être utilisées selon la dimension (sociale, matérielle ou sociale et matérielle) qui nous intéresse :

1. Indice de défavorisation matérielle

- Proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
- Proportion de personnes de 15 ans et plus occupées (ayant un emploi);
- Revenu moyen des personnes de 15 ans et plus.

2. Indice de défavorisation sociale

- Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile;
- Proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves;
- Proportion de familles monoparentales.

3. Indice de défavorisation matérielle et sociale

- Combinaison des indicateurs de défavorisation matérielle et de défavorisation sociale.

À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

Aires de diffusion utilisée dans le recensement de Statistique Canada (une aire comprend entre 400 et 700 personnes), municipalités, MRC, régions et provinces.

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE (SUITE)

De quelles sources proviennent les indicateurs?

Pour la version 2016 de l'indice, les données proviennent du recensement canadien. Pour la version de 2011, les données proviennent de deux sources :

1. Le formulaire court du recensement : proportion de personnes vivant seules, proportion de familles monoparentales, proportion de personnes veuves, divorcées ou séparées.
2. L'enquête nationale auprès des ménages (ENM) : revenu moyen, proportion des personnes sans certificat ou diplôme d'études secondaires, proportion de personnes occupées.

Quelles sont les limites de cet indice?

- En raison de l'hétérogénéité au sein des aires de diffusion, cet indice ne rend pas bien compte des inégalités sociales et matérielles dans des régions rurales comme le Bas-Saint-Laurent (voir Annexe I);
- Il utilise les données du recensement (aux 5 ans) et il est donc moins sensible aux changements rapides qui peuvent survenir dans une communauté;
- Il est difficile de trouver des indicateurs adéquats pour mesurer la défavorisation sociale. Les indicateurs choisis pour cet indice ne semblent pas parvenir à décrire les inégalités au Bas-Saint-Laurent;
- Il n'y a pas de différence significative entre les groupes favorisés et les groupes défavorisés du Bas-Saint-Laurent selon cet l'indice de défavorisation sociale pour la plupart des indicateurs de santé disponibles (voir Annexe I).

Quels sont les objectifs de cet indice?

Visualiser les inégalités sociales et matérielles au sein d'un territoire :

- Faire des comparaisons territoriales;
- Identifier des secteurs plus défavorisés au sein d'un territoire et adapter les pratiques;
- Saisir les aspects sociaux et matériels de la défavorisation au sein d'une population.

Comment l'interpréter?

- L'indice de défavorisation sociale et l'indice de défavorisation matérielle peuvent être utilisés séparément ou de manière combinée;
- En quartile, le niveau de défavorisation 4 représente les secteurs les plus défavorisés et le niveau 1 représente les secteurs les plus favorisés.

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE (SUITE)

Comment l'interpréter (suite)?

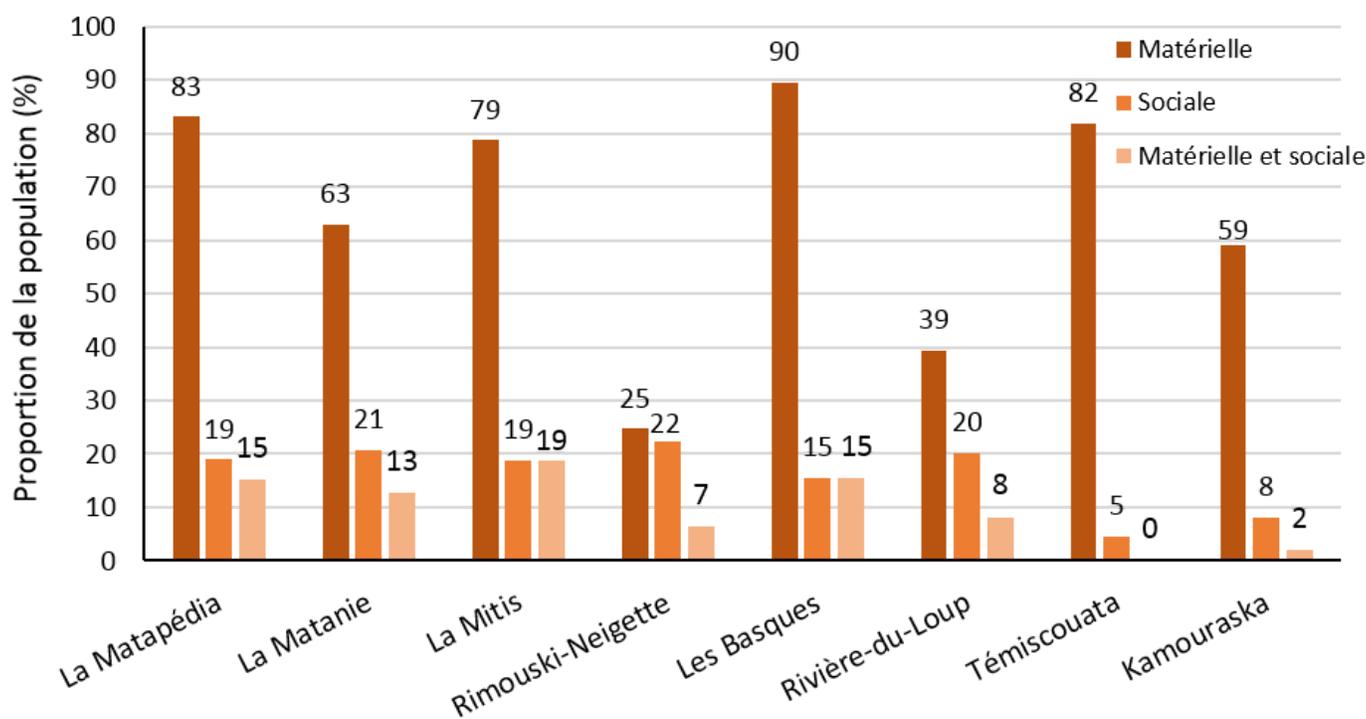
- En quintiles, les niveaux 1 et 2 sont les plus favorisés et les niveaux 4 et 5 sont les plus défavorisés.
- L'indice de défavorisation matérielle et sociale peut être présenté en utilisant des variations nationale, provinciale, régionale ou locale. En d'autres mots, en choisissant la variation régionale, on compare les aires de diffusion avec le niveau de défavorisation de la région. Le portrait dressé par l'indice varie considérablement selon la variation choisie (voir Annexe II).

Notre suggestion :

- Au Bas-Saint-Laurent, éviter d'utiliser la dimension sociale de l'indice.
- Utiliser la dimension matérielle de l'indice pour visualiser les inégalités au sein d'un territoire, mais garder en tête que les territoires considérés comme étant défavorisés ne sont pas constitués uniquement de personnes défavorisées. Les communautés du Bas-Saint-Laurent sont hétérogènes, le principe de ghettoïsation ne s'applique pas.

Comment cet indice décrit-il le Bas-Saint-Laurent?

Proportion de la population résidant dans une aire de diffusion fortement défavorisée (quintile 4 et 5) selon la dimension de la défavorisation (variation provinciale),
MRC du Bas-Saint-Laurent, 2016



Source : Institut nationale de la santé publique du Québec, 2016.

INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Qui le produit?

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Qui l'utilise?

Instances municipales, MAMH, autres ministères.

Quels indicateurs le composent?

Indice de vitalité économique des territoires

- Taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) sur 5 ans de la population;
- Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus;
- Taux de travailleurs chez les 25 à 64 ans.

À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

- Municipalités et MRC.

De quelles sources proviennent les indicateurs?

- Déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec;
- Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie d'assurance maladie;
- Estimations annuelles de la population des division de recensement.

Comment l'interpréter?

- Une cote est attribuée à chaque municipalité. La cote 0 représente la moyenne québécoise. Les municipalités dont l'indice se trouve sous 0 sont plus dévitalisées que la moyenne des municipalités du Québec. Celles dont la cote est supérieure à 0 sont plus vitalisées que la moyenne.
- Les municipalités dont la cote est inférieure à -3,5 sont considérées comme dévitalisées par le MAMH.
- Au Québec, l'indice varie entre -33,06 et + 27,46. Au Bas-Saint-Laurent, l'indice varie entre -33,06 et + 12,40.

INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES (SUITE)

Quelles sont les limites de cet indice?

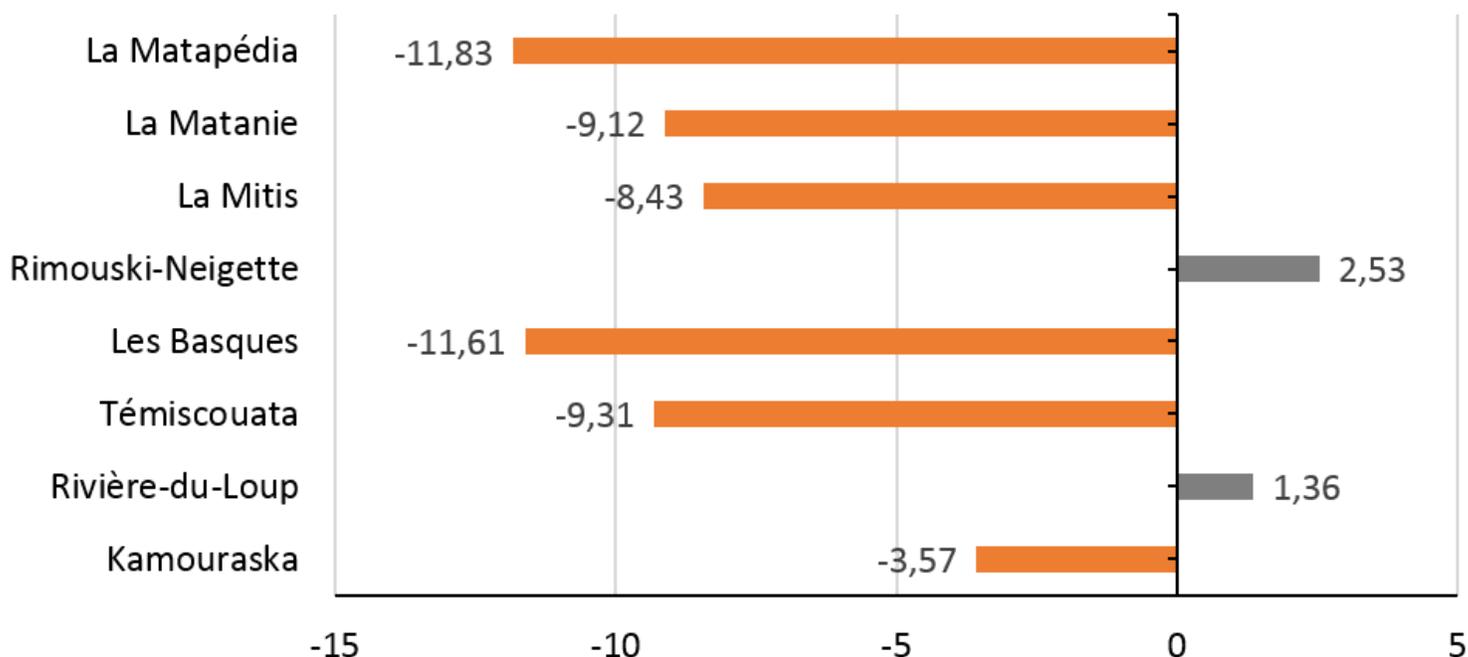
- Il s'agit d'un indice de résultats et non de causes. Il ne permet pas de comprendre les facteurs à l'origine de la vitalité économique des communautés;
- Cet indice était produit avant 2002 sur la base d'indicateurs différents, ce qui limite l'utilisation de l'indice pour apprécier l'évolution de la vitalité dans le temps;
- La fréquence de mise à jour de l'indice est difficile à prévoir. La dernière mise à jour réalisée couvre l'année 2016;
- Cet indice se limite à mesurer la dimension économique de la vitalité et n'aborde pas les aspects sociaux, bien que ceux-ci soient corrélés en pratique.

Notre suggestion :

- Utiliser cet indice pour décrire les dynamiques économiques d'une MRC ou d'une municipalité tout en gardant en tête les limites énoncées. L'indice est facile d'utilisation et d'interprétation. De plus, l'échelle municipale est une réalité connue et utile pour les acteurs locaux.

Comment cet indice décrit-il le Bas-Saint-Laurent?

Indice de vitalité économique des MRC du Bas-Saint-Laurent, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, 2018.

INDICE DE MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE (IMSE)

Qui le produit?

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Qui l'utilise?

Le MEES (notamment pour la stratégie d'intervention *Agir autrement*), certains organismes (ex. : le Club des petits déjeuners), les centres de services scolaires, le réseau de la santé et des services sociaux.

Quels indicateurs le composent?

Indice du milieu socioéconomique (IMSE)

- Proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (vaut pour 66,6 % de l'indice);
- Proportion de familles dont les parents n'étaient pas à l'emploi (vaut pour 33,3 % de l'indice).

À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

- Territoire desservi par chaque école.

De quelles sources sont issues les données?

- Le recensement de Statistique Canada (aux 5 ans).

INDICE DE MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE (IMSE) (SUITE)

Comment l'interpréter?

- Les écoles sont classées en rang et regroupées en décile allant du milieu le plus favorisé (1) au milieu le plus défavorisé (10) ;
- Les écoles primaires et les écoles secondaires font l'objet de comparaisons distinctes car les élèves qui les fréquentent ne proviennent pas des mêmes quartiers de façon générale;
- Dépendamment des programmes, les écoles sont considérées comme défavorisées à partir du 7^e du 8^e ou du 9^e décile. Pour la stratégie d'intervention *Agir autrement*, les écoles sont considérées défavorisées à partir du 7^e décile.

Quelles sont les limites de cet indice ?

- Les territoires de résidence des élèves qui fréquentent une école ne sont pas forcément homogènes, surtout en milieu rural;
- Les données sont issues du recensement (5 ans) et sont donc moins sensibles aux changements brusques qui peuvent survenir dans un milieu;
- L'IMSE n'est pas calculé pour les écoles de moins de 30 élèves ni les écoles privées;
- Les limites des territoires desservis par chaque école ne sont pas connues ni utilisées ailleurs que pour le calcul de l'indice par le MEES.

Quels sont les objectifs de cet indice?

- Identifier les écoles fréquentées par des élèves issus de milieux socioéconomiques défavorisés;
- Organiser les services et répartir les ressources dans les écoles.

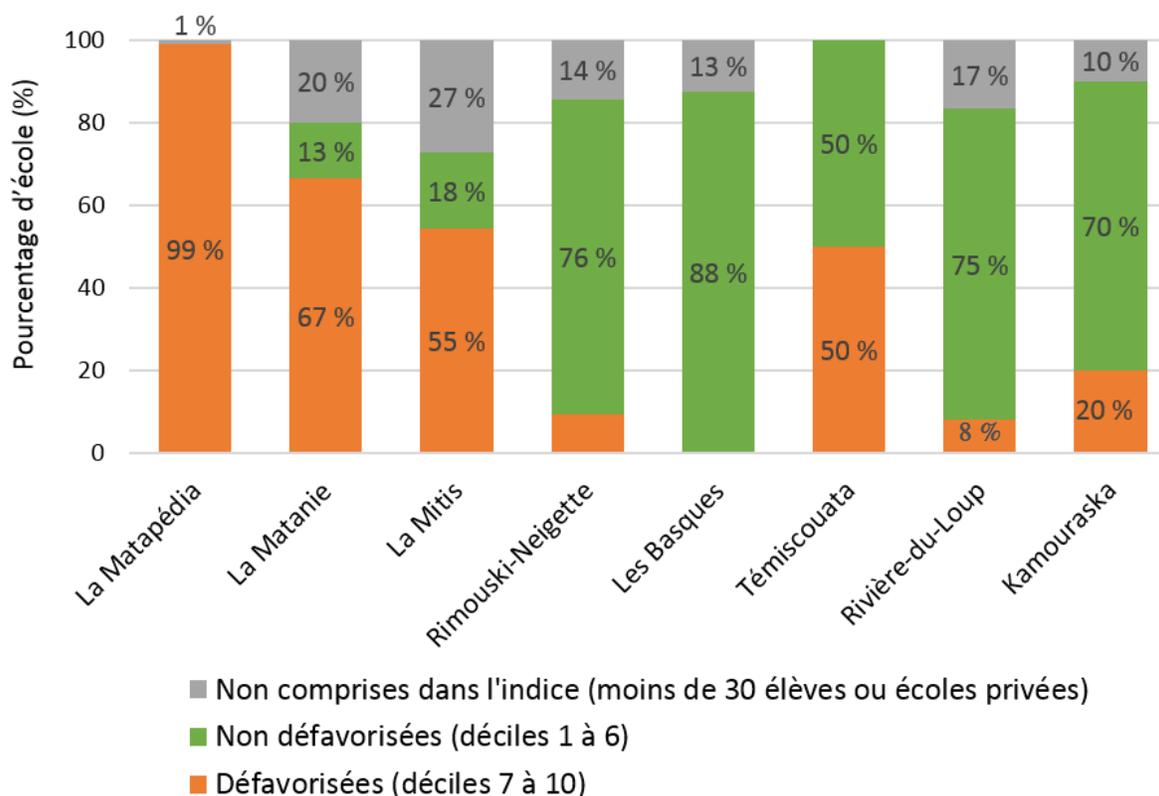
Notre suggestion :

- Utiliser l'IMSE dans le contexte scolaire uniquement;
- Le MEES classe aussi les écoles en déciles avec le seuil de faible revenu adapté. Nous ne conseillons pas d'utiliser cette mesure (voir p. 16).

INDICE DE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE (IMSE) (SUITE)

Comment cet indice décrit-il le Bas-Saint-Laurent?

Répartition (%) des écoles primaires et secondaires des MRC du Bas-Saint-Laurent selon l'indice de milieu socioéconomique



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018-2019.

SEUIL DU FAIBLE REVENU

Qui le produit?

- Statistique Canada.

Qui l'utilise?

- Statistique Canada, MEES, différents ministères des gouvernements provincial et fédéral, certaines municipalités, Accès-Loisir Québec, les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE), etc.

Quels éléments sont pris en compte dans le calcul du seuil?

Dépenses essentielles	Taille du territoire	Taille de la famille
<ul style="list-style-type: none">• Logement;• Alimentation;• Habillement.	<ul style="list-style-type: none">• 5 tailles de territoires.	<ul style="list-style-type: none">• 7 tailles de famille.

Des seuils différents sont calculés pour les revenus avant et après impôts. Les seuils après impôt sont plus souvent utilisés, mais certains programmes (ex. SIPPE, Accès-Loisirs Québec) utilisent les seuils avant impôts.

La décision d'opter pour le revenu après impôt ou le revenu avant impôts dépend de si l'on désire tenir compte ou non du pouvoir d'achat additionnel que confèrent les transferts gouvernementaux et de la réduction de ce pouvoir d'achat découlant de la nécessité de payer des impôts.

SEUIL DU FAIBLE REVENU (SUITE)

À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

- Aires de diffusion, municipalités, MRC, Québec, Canada;
- Territoire desservi par chaque école : le MEES adapte une version du seuil de faible revenu incluant les personnes se situant tout juste au-dessus du seuil de faible revenu (quasi faible revenu).

De quelles sources sont issues les données?

- Recensement de Statistique Canada (aux 5 ans).

Comment l'interpréter?

- «Les seuils de faible revenu sont des revenus sous lesquels une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessité qu'une famille moyenne.» - Statistique Canada, 2012;
- Les nécessités prises en compte sont la nourriture, le logement et l'habillement.

Quelles sont les limites de cet indice?

- Afin de déterminer quel pourcentage de son revenu une famille canadienne moyenne consacre aux besoins essentiels, Statistique Canada utilise les résultats d'une enquête de 1992. Les nouvelles habitudes de consommation depuis 1992 ne sont pas prises en compte;
- Les seuils de faible revenu n'incluent pas le transport comme une dépense essentielle, ce qui crée un biais pour les régions rurales;
- Le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) affirme que le coût de la vie serait plus élevé dans les grandes villes et dans les régions rurales que dans les petites et moyennes villes, contrairement à ce qui est pris en compte dans le calcul du seuil de faible revenu;
- Les seuils de faible revenu sont fixés à l'échelle canadienne, malgré les différences importantes du coût de la vie dans les différentes provinces.

Quelles sont les objectifs de cet indice?

- Déterminer le revenu à partir duquel un ménage dépense une plus grande part de son revenu pour les besoins de base en fonction de l'échelle géographique et de la taille des ménages;
- Calculer la proportion de la population d'un territoire qui se classe dans un ménage sous le seuil de faible revenu.

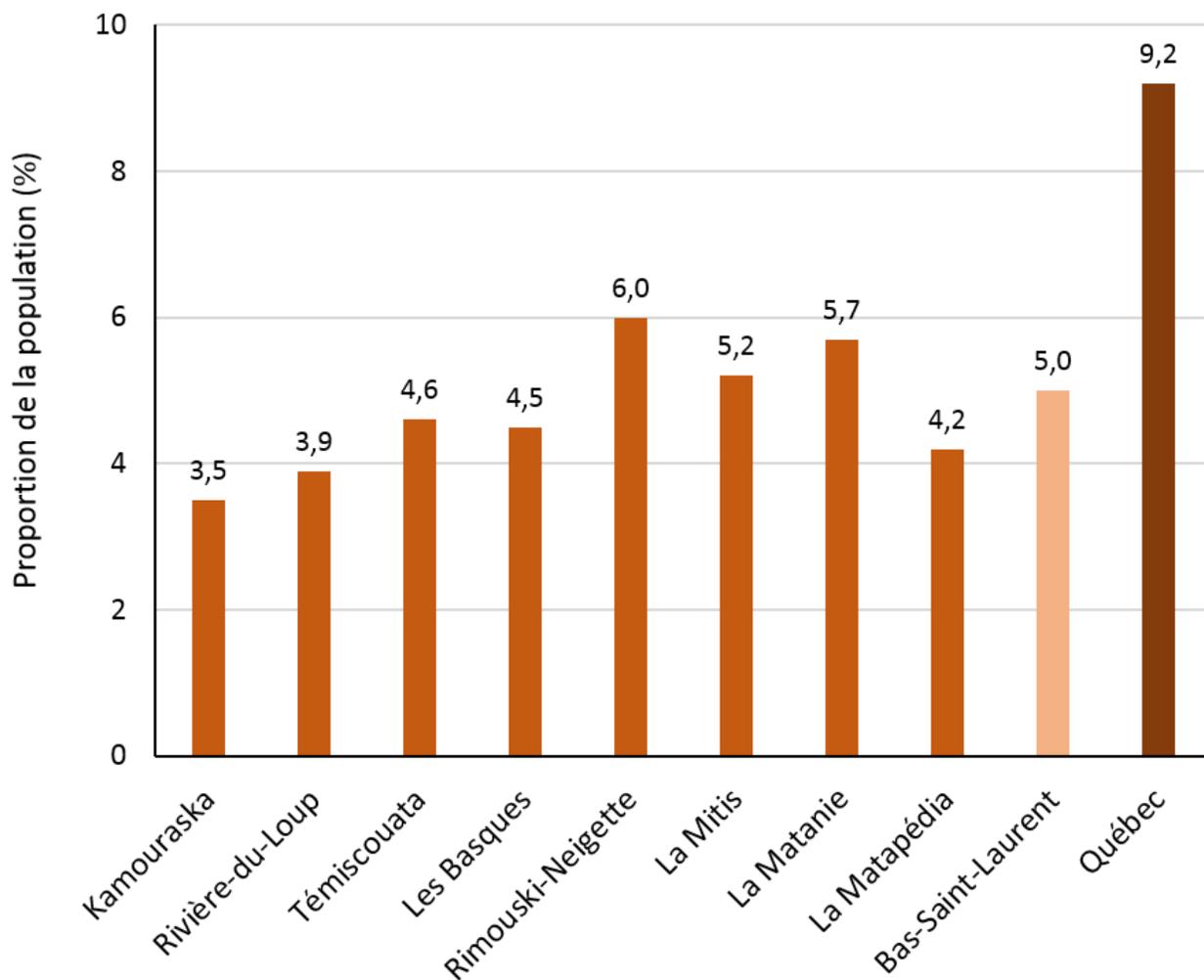
SEUIL DU FABILE REVENU (SUITE)

Notre suggestion :

- Outre les utilisations prescrites par les programmes gouvernementaux, nous déconseillons l'utilisation de cet indice en raison des nombreuses limites soulevées.

Comment cet indice décrit-il le Bas-Saint-Laurent?

Proportion de la population se trouvant sous le seuil de faible revenu après impôts (SFR-ApI) selon la MRC, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2016



Source : Statistique Canada, 2016.

MESURE DU FAIBLE REVENU

Qui le produit?

- Statistique Canada.

Qui l'utilise?

- Statistique Canada, différents ministères des gouvernements provincial et fédéral, certaines municipalités, etc.

Quels éléments sont pris en compte dans le calcul de la MFR?

Revenu médian des Canadiens

On s'intéresse à la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian canadien après impôts.

Taille du ménage

La mesure du faible revenu est ajustée selon la taille du ménage (7 tailles de ménage).

Pour la mesure du faible revenu, il est possible de prendre en compte les revenus avant impôts ou après impôts. Les revenus après impôts sont plus souvent utilisés.

À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

- Aires de diffusion, municipalités, MRC, Québec, Canada.

De quelles sources sont issues les données?

- Recensement de Statistique Canada (aux 5 ans).

Comment l'interpréter?

- «On estime qu'un ménage est à faible revenu si son revenu est inférieur à 50 % du revenu ménager médian.» - Statistique Canada, 2016

MESURE DU FAIBLE REVENU (SUITE)

Quelles sont les limites de cet indice?

- Cet indice est fondé uniquement sur la comparaison des ménages par rapport à la médiane canadienne. Il ne permet pas de savoir si les personnes sous la mesure du faible revenu ont la capacité de répondre à leurs besoins essentiels;
- L'utilisation du revenu médian canadien ne rend pas compte des importantes disparités territoriales entre les provinces.

Quels sont les objectifs de cet indice?

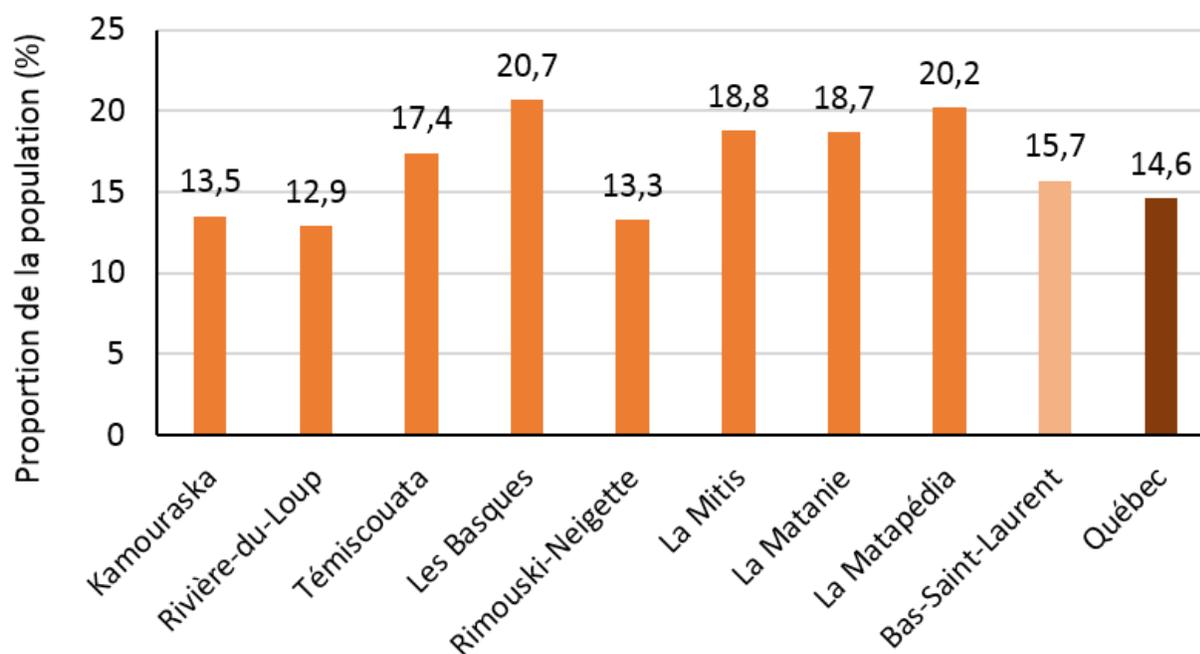
- Déterminer le revenu à partir duquel un ménage se situe à 50 % du revenu médian canadien en fonction de la taille des ménages;
- Calculer la proportion de la population d'un territoire qui se classe dans un ménage sous la mesure du faible revenu.

Notre suggestion :

- Pour discriminer la population en fonction du revenu uniquement, c'est cet indice qu'il faudrait retenir et non l'indice du seuil de faible revenu, car il représente mieux la réalité des territoires du Bas-Saint-Laurent.

Comment cet indice décrit-il le Bas-Saint-Laurent?

Proportion de la population se trouvant sous la mesure de faible revenu après impôts (MFR-ApI) selon la MRC, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2016



Source : Statistique Canada, 2016.

MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC)

Qui le produit?

- Statistique Canada.

Qui l'utilise?

- Organismes communautaires, gouvernement provincial (notamment pour le Plan de lutte à la pauvreté) et gouvernement fédéral (mesure officielle de la pauvreté au Canada).

Quels éléments sont pris en compte dans le calcul de la MPC ?



Revenu familial disponible

Revenu restant au ménage après les déductions courantes comme les impôts, les cotisations à un régime de retraite, cotisation syndicale, pension alimentaire, etc.).



Taille du ménage

Pour des ménages de 1 à 7 personnes.

Source de l'image : Family par Pascal Bome, the Noun Project



Taille du territoire

6 tailles de territoires.



Dépenses essentielles

Logement, alimentation, transport, habillement et autres nécessités (ex. : téléphonie, produits d'hygiène, frais de scolarité, etc.).

À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

- Agglomération de recensement, Québec, Canada;
- MRC.

MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (SUITE)

De quelles sources sont issues les données?

- Recensement de statistique Canada (aux 5 ans).

Comment l'interpréter?

- La MPC représente le revenu à partir duquel il est possible de se procurer un panier de consommation correspondant à un niveau de vie de base. Les ménages qui vivent avec un revenu inférieur à la MPC ne seraient donc pas en mesure de se procurer les biens et les services nécessaires.

Quelles sont les limites de cet indice?

- Le coût de plusieurs dépenses essentielles ont été révisés à la hausse récemment, ce qui peut expliquer une augmentation soudaine du nombre de personnes vivant avec un revenu inférieur à la MPC;
- Au Bas-Saint-Laurent, moins de personnes sont considérées comme étant à faible revenu en utilisant la MPC qu'en utilisant le MFR.

Quelles sont les objectifs de cet indice?

- Déterminer le revenu familial disponible à partir duquel un ménage est en mesure de combler ses besoins de base en fonction de la taille de la famille et du territoire;
- Calculer la proportion de la population d'un territoire qui se classe dans un ménage sous la MPC.

Notre suggestion :

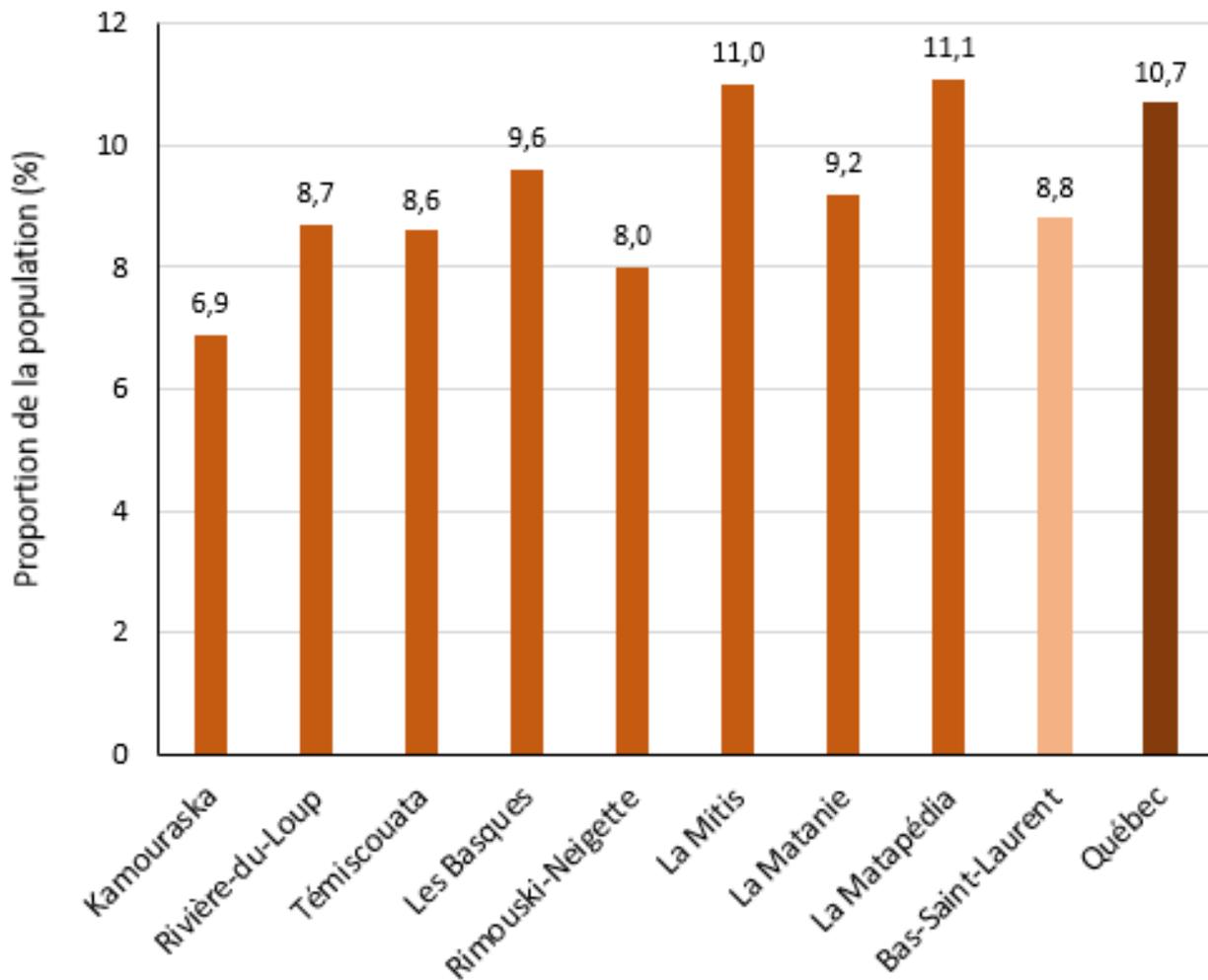
Cette mesure présente toutefois plusieurs avantages :

- Il s'agit d'un indice facile à comprendre;
- Il prend en compte un plus large éventail de dépenses essentielles que le seuil de faible revenu;
- Les mesures sont ajustées selon le coût de la vie du Québec et non celui du Canada comme les autres mesures produites par Statistique Canada;
- L'indice reconnaît que le coût de la vie est plus important dans les régions rurales que dans les petites et moyennes villes;
- L'indice peut servir de référence comme revenu de base couvrant les besoins essentiels.

MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (SUITE)

Comment cet indice décrit-il le Bas-Saint-Laurent?

Proportion de la population se trouvant sous la mesure du panier de consommation (MPC) selon la MRC, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2016



Source : Statistique Canada, 2016.

EN BREF...

Dans ce guide, neuf indices qui rendent compte des inégalités à l'échelle du Bas-Saint-Laurent ont été présentés avec leurs limites et leur potentiel d'utilisation. Ces informations devraient, nous l'espérons, aider les utilisateurs à choisir l'indice qui répond à leurs besoins et à comprendre les limites des indices qu'ils utilisent.

Dans certaines situations, l'utilisation d'indicateurs comme le taux d'assistance sociale des adultes de 18-64 ans d'un territoire ou le revenu disponible par habitant est préférable à l'utilisation d'un indice complexe. Une liste des indicateurs qui peuvent être utilisés à cet effet est présentée à l'Annexe 2.

Dans l'optique où vous souhaitez en connaître davantage concernant les indices et indicateurs présentés dans ce guide, référez-vous à l'équipe de surveillance de la Direction de la santé publique en complétant le formulaire de soutien que vous trouverez à l'adresse suivante :

<https://www.ciass-bsl.gouv.qc.ca/documentation/etat-de-sante-de-la-population>



ANNEXE 1 : CROISEMENT ENTRE DIFFÉRENTS INDICATEURS SOCIOSANITAIRES ET CERTAINS INDICES ET INDICATEURS

	Défavo. matérielle		Défavo. sociale		Défavo. matérielle et sociale		Mesure du faible revenu		Niveau de scolarité	
	BSL	QC	BSL	QC	BSL	QC	BSL	QC	BSL	QC
Avoir consommé de la drogue dans les 12 derniers mois	X	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
Être fumeur	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Consommer au moins une boisson sucrée par jour	X	✓	X	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
Ne pas se percevoir comme étant en bonne santé	X	✓	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
Se percevoir comme étant pauvre ou très pauvre	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
Avoir un surplus de poids selon l'IMC	X	✓	X	✓	X	✓	X	X	✓	✓
Présenter un niveau élevé de détresse psychologique	X	✓	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête Québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

Légende :



Croisement significatif. La présence d'ISS aurait un effet positif sur l'indicateur sociosanitaire.
Ex. au Bas-Saint-Laurent, les individus qui vivent dans un secteur socialement défavorisé ont moins tendance à se percevoir comme étant pauvre.



Croisement non significatif. La présence d'ISS n'aurait pas d'effet sur l'indicateur sociosanitaire.
Ex. : au Bas-Saint-Laurent, les individus qui vivent dans un secteur matériellement défavorisé n'aurait pas plus tendance à être fumeur que les individus qui vivent dans un secteur favorisé.



Croisement significatif. La présence d'ISS aurait un effet négatif sur l'indicateur sociosanitaire.
Ex. : les individus qui se trouvent sous la mesure du faible revenu ont plus tendance à être fumeur.

ANNEXE 2 : CHOIX DE LA VARIATION (PROVINCIALE, RÉGIONALE OU LOCALE) POUR L'INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

L'indice de défavorisation matérielle et sociale peut être présentée en utilisant des variations provinciale, régionale ou locale. Le portrait dressé par l'indice varie considérablement selon la variation choisie.

Le choix de la variation dépend de l'objectif visé

Vous utiliserez la variation correspondant au territoire avec lequel vous souhaitez faire une comparaison. Par exemple, si vous voulez savoir si les territoires du Bas-Saint-Laurent sont plus ou moins défavorisés que ceux de l'ensemble du Québec, vous utiliserez la **variation provinciale**.

Si vous êtes un acteur régional et que vous souhaitez prioriser des territoires défavorisés dans votre planification de services, utilisez la variation régionale.

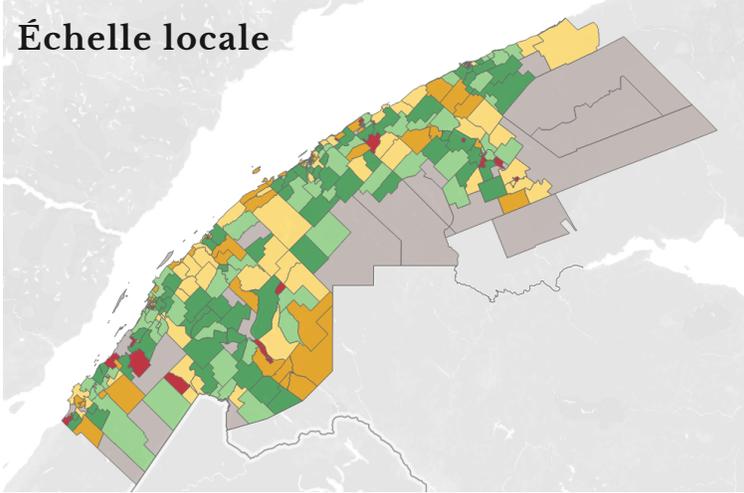
Si vous oeuvrez à l'échelle des MRC ou des municipalités, la variation locale vous permettra de comparer les aires de diffusion de votre MRC entre elles. Vous pourrez ainsi identifier les quartiers ou les municipalités qui se démarquent des autres pour ce qui est de la défavorisation.

Afin d'illustrer cette différence, la page suivante présentera des cartes de la région selon la variation utilisée. Vous constaterez qu'il y a plus de territoires considérés comme défavorisés sur le plan matériel en utilisant la variation provinciale et que l'on observe le contraire pour ce qui est de la défavorisation sociale.

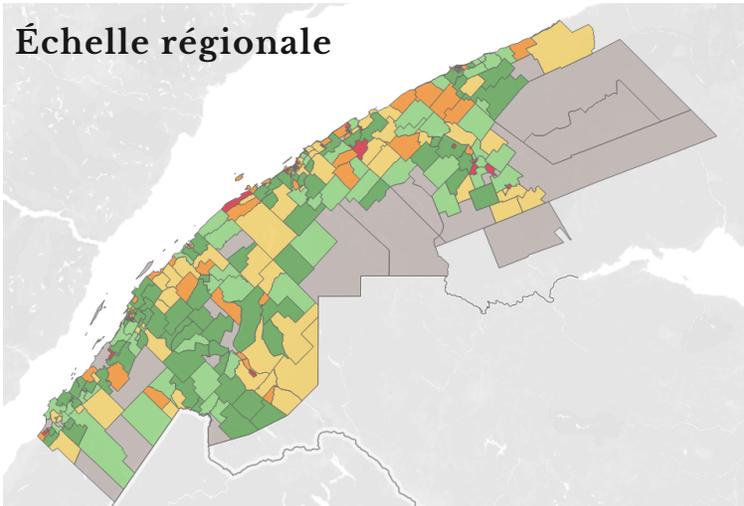
ANNEXE 2 : CHOIX DE LA VARIATION (PROVINCIALE, RÉGIONALE OU LOCALE) POUR L'INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Défavorisation sociale

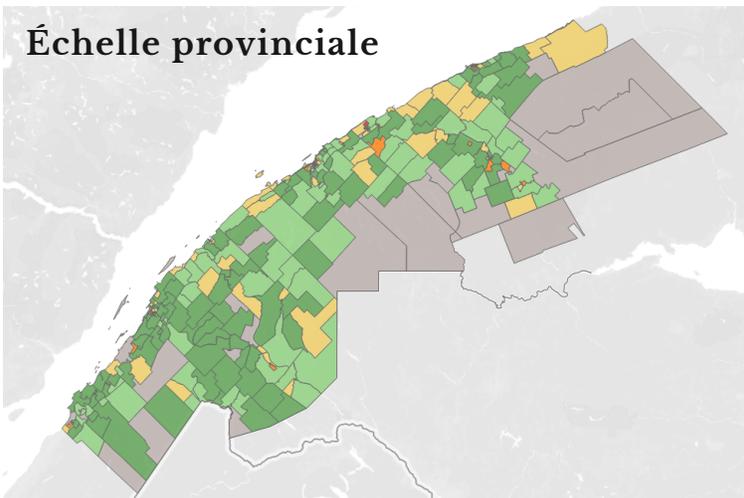
Échelle locale



Échelle régionale

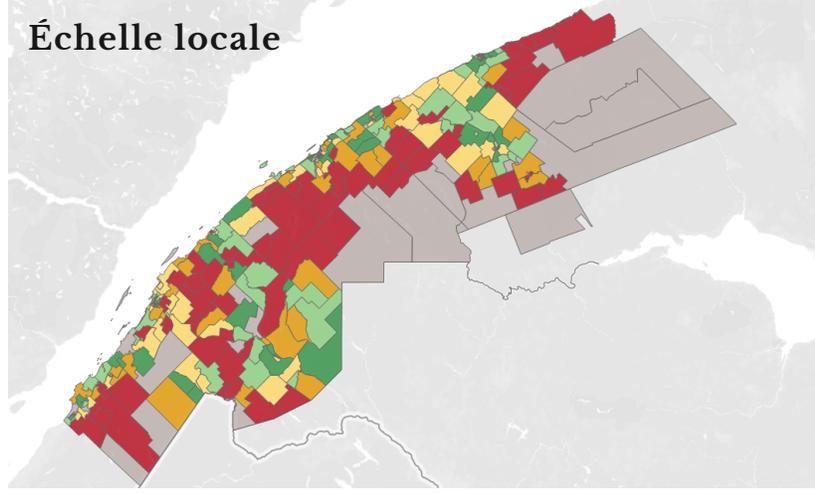


Échelle provinciale

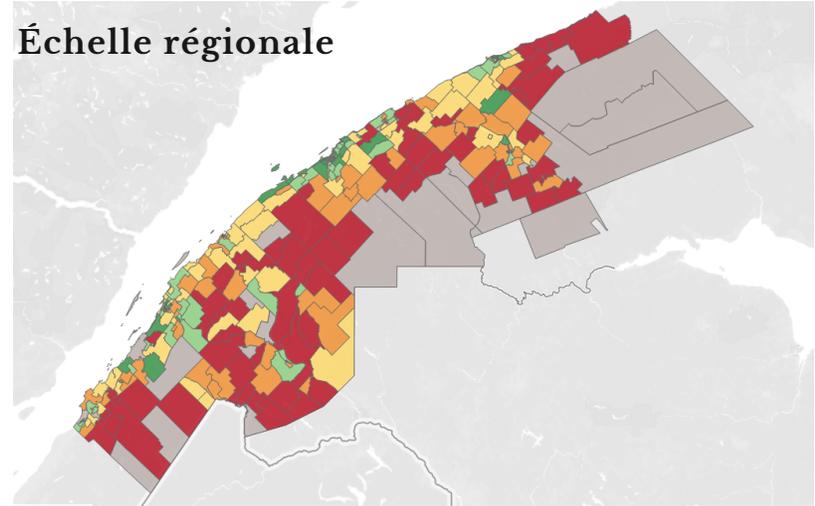


Défavorisation matérielle

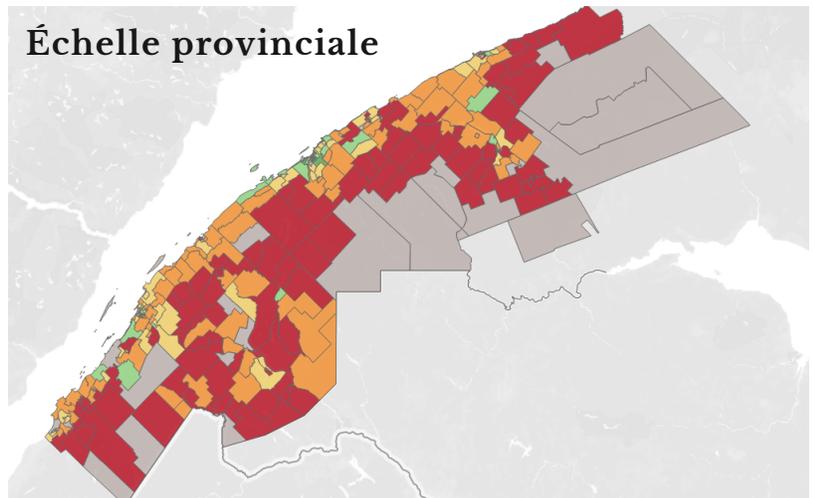
Échelle locale



Échelle régionale



Échelle provinciale



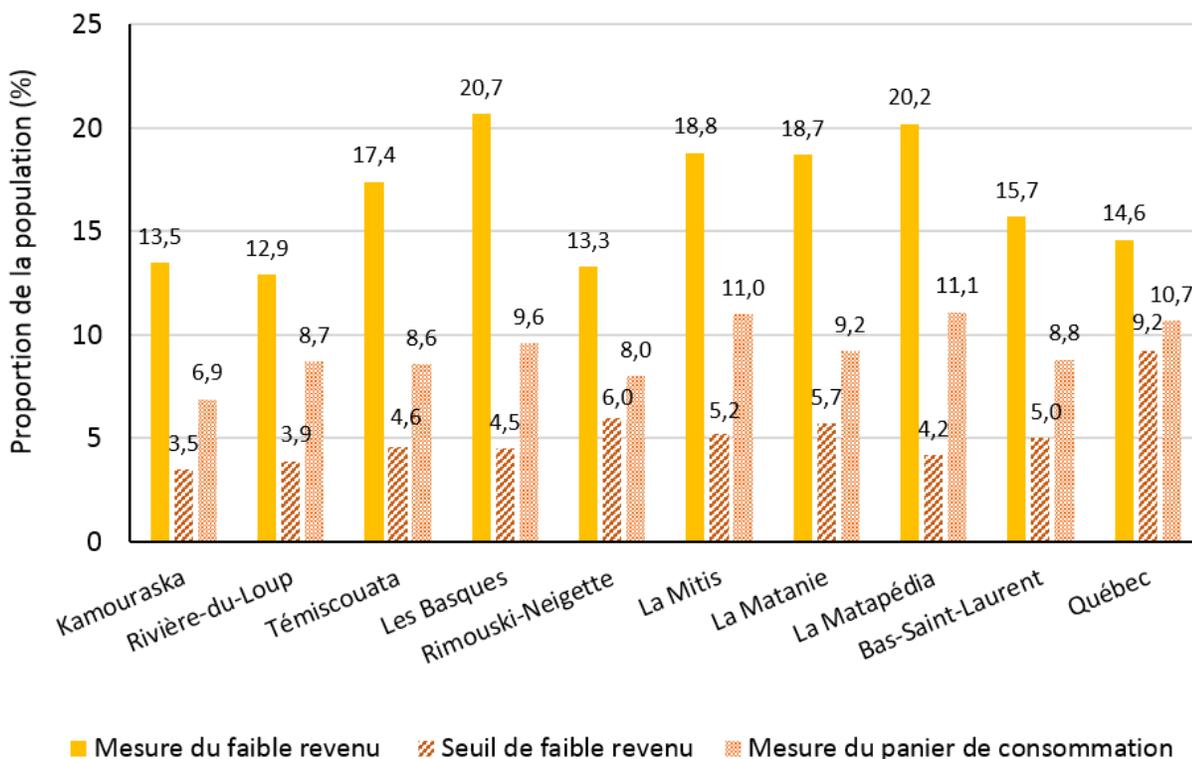
ANNEXE 3 : COMPARAISON ENTRE LE SEUIL DE FAIBLE REVENU, LA MESURE DE FAIBLE REVENU ET LA MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION

Le revenu annuel sous lequel un ménage est considéré comme étant sous le faible revenu est très différent si l'on utilise le **seuil de faible revenu**, la **mesure de faible revenu** ou la **mesure du panier de consommation**. À des fins de comparaison, nous présentons les revenus pour une famille de quatre personnes. Le tableau suivant ne présente que les tailles de localité présentes dans notre région.

	Seuil du faible revenu après impôts			Mesure du panier de consommation			Mesure du faible revenu après impôts
	Régions rurales	30 000 habitants et moins	Entre 30 000 et 99 999 habitants	Régions rurales	30 000 habitants et moins	Entre 30 000 et 99 999 habitants	
4 personnes	25 213 \$	28 856 \$	31 191 \$	34 624 \$	34 714 \$	32 970 \$	51 031 \$

Source : Statistique Canada, 2016.

Proportion de la population se trouvant sous le seuil de faible revenu et sous la mesure du faible revenu selon la MRC, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2016



Source : Statistique Canada, 2016.

ANNEXE 4 : SITUATION DES MRC DU BAS-SAINT-LAURENT PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU QUÉBEC SELON DIFFÉRENTS INDICES

Le tableau présenté ci-dessous compare chaque MRC du Bas-Saint-Laurent à l'ensemble du Québec selon les indices présentés dans ce document.

	La Matapédia	La Matanie	La Mitis	Rimouski-Neigette	Les Basques	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Kamouraska
Indice de défavorisation matérielle	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice de défavorisation sociale	=	=	+	=	+	+	=	+
Indice de défavorisation sociale et matérielle	+	+	=	+	+	+	+	+
Indice de vitalité économique des territoires	-	-	-	+	-	-	+	-
Indice du milieu socioéconomique	-	-	-	+	+	-	+	+
Seuil du faible revenu	+	+	+	+	+	+	+	+
Mesure du faible revenu	-	-	-	+	-	-	+	+
Mesure du panier de consommation (MPC)	-	+	-	+	+	+	+	+

Légende :

- + Situation plus avantageuse comparativement à l'ensemble du Québec
- = Situation comparable à celle de l'ensemble du Québec
- Situation désavantageuse comparativement à l'ensemble du Québec

ANNEXE 4 : LISTE D'INDICATEURS POUVANT ÊTRE UTILISÉS POUR DÉCRIRE UN MILIEU

De simples indicateurs peuvent aussi contribuer à dresser un portrait de nos milieux. En voici une liste non exhaustive :

Indicateurs socioéconomiques

- La proportion (%) de prestataires de l'assistance sociale;
- La proportion (%) de personnes âgées de 65 ans et plus prestataires du supplément de revenu garanti;
- Le revenu disponible par habitant;
- Le revenu médian;
- Le taux d'emploi (%);
- La part des transferts gouvernementaux dans le revenu total;
- La part du revenu consacré aux frais de logement.

Indicateurs socioculturels

- La proportion (%) de personnes vivant seules;
- La proportion (%) de personnes veuves, séparées, divorcées;
- La proportion (%) de familles monoparentales;
- La proportion de la population détenant au moins un diplôme d'études secondaires (%);
- Le taux d'emploi (%);
- Le taux de sortie sans diplôme ni qualification (%);
- Le taux de signalements retenus au Centre jeunesse.

Indicateurs sociodémographiques

- La proportion (%) de la population âgée de 65 ans et plus;
- Le taux net de migration;
- Le taux annuel d'accroissement moyen de la population.

SOURCES

- Direction de la santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2013). L'indice de défavorisation matérielle de Pampalon-Raymond : ses faiblesses et leurs impacts pour une région rurale comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – Document de travail, Gaspé, 17 pages.
- Direction de la santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2012). L'utilisation de l'Indice du seuil de faible revenu pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : Réserves de l'équipe de surveillance de la DSP, Gaspé, 3 pages.
- GAMACHE, Philippe, Denis HAMEL et Robert PAMPALON (2015). L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref – Guide méthodologique, Québec, Institut national de santé publique, 9 pages.
- GAMACHE, Philippe et Denis HAMEL (2017). Les défis de la mise à jour de l'indice de défavorisation avec les données du recensement 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), Québec, Institut national de Santé publique, 7 pages.
- Institut de la statistique du Québec (2014-2015). Enquête québécoise sur la santé de la population.
- Institut de la statistique du Québec (2014). Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, [en ligne], adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/classement_mrc.html, (page consultée le 12 décembre 2017).
- Institut de la statistique du Québec (2016). Indice de vitalité économique des territoires – Rapport technique et méthodologique, [en ligne], adresse URL: <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/rapport-metho-indice.pdf>, (page consultée le 10 décembre 2018).
- Ministère de l'Éducation du Québec (2003). Bulletin statistique de l'éducation, «La carte de la population scolaire et les indices de défavorisation», n°26, 9 pages.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2017). Indices de défavorisation des écoles publiques 2016-2017, [en ligne], adresse URL : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Indices_PUBLICATION_20162017_final.pdf, (page consultée le 12 décembre 2017).
- MORASSE, Julie Alice (2005). Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale, Québec, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 94 pages.
- Statistique Canada (2016). Les lignes de faible revenu, [en ligne], adresse URL: <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2016002-fra.htm>, (page consultée le 15 décembre 2017).
- Statistique Canada (2016). Profil de recensement, [en ligne], adresse URL: <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, (page consultée le 17 décembre 2017).

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent**

Québec 